



Fédération

Syndicale

Unitaire

SNUIPP

Lyon, le 3 octobre 2016

Section du Rhône

Camille BASTIEN

Benjamin GRANDENER

Co-Secrétaires départementaux

à

M. l'inspecteur d'académie

Directeur des Services de l'Education
Nationale du Rhône

Monsieur l'inspecteur d'académie,

La réussite scolaire de tous les élèves est un enjeu majeur pour notre société. Les attentes vis-à-vis de l'Ecole et de ses personnels sont de plus en plus grandes. Trop souvent, les enseignants sont soumis à de nouvelles prescriptions sans que leur soient donnés les moyens de s'y préparer et de les assurer dans des conditions satisfaisantes. Pour exemple, à cette rentrée, des nouveaux cycles, des nouveaux programmes, des nouveaux parcours sans qu'aucun temps ne soit dédié à leur appropriation. Cette charge de travail, croissante n'est pas reconnue à sa juste mesure ; les comparaisons faites par l'OCDE sont là pour nous le rappeler.

Le SNUipp-FSU veut faire reconnaître les nombreuses missions qui constituent le « travail invisible » des enseignants du 1^{er} degré et récupérer du temps pour gagner en autonomie et en efficacité pédagogique. C'est pourquoi, il revendique la suppression des 36 heures d'APC comme première étape de cette reconnaissance. Ce temps doit être donné aux enseignants.

D'ailleurs, une large majorité de la profession estime aujourd'hui que ce dispositif ne constitue pas une réponse adaptée à la difficulté scolaire, que les journées des élèves les plus fragiles sont inutilement alourdies et que, pour les enseignants, il est coûteux en temps pour une efficacité contestable. Ces conclusions sont partagées par de nombreux acteurs et spécialistes du système éducatif.

Le ministère par le biais d'une enquête de la DEPP de 2013 reconnaît que le travail invisible est largement supérieur aux 2 heures hebdomadaires prévues par les obligations réglementaires de service : 1 heure 03 pour les rencontres avec les

parents, 1 heure 23 de travail en équipe, 3 heures 10 pour les autres tâches (Conseils d'écoles, formation...) et cette liste est loin d'être exhaustive.

A cette rentrée, nous avons décidé d'engager une campagne nationale sur le temps de travail des enseignants dont la première étape est l'arrêt des APC et la libre disposition des heures annualisées de nos ORS. Plus de 35 000 collègues ont d'ores et déjà décidé de s'y engager.

Le SNUipp-FSU vient de s'adresser à la ministre pour l'ouverture de discussions sur les ORS des enseignants des écoles. Dans l'attente d'une réponse positive sur ce dossier, nous appelons dès aujourd'hui la profession à entrer dans l'action en ne mettant plus en œuvre les APC. D'autres choix sont nécessaires pour se donner les moyens de faire réussir tous les élèves et améliorer les conditions de travail des enseignants.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'inspecteur d'académie, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'équipe départementale du SNUipp-FSU du Rhône,

Camille BASTIEN

Benjamin GRANDENER

